

Direction de l'accès à l'information et
de la propriété intellectuelle

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 5 décembre 2023

[REDACTED]

Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2023-2024.374

[REDACTED]

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 22 novembre dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« [...] »

- Combien de RI-RTF sous la LRR reçoivent une MSSAE.
J'aimerais avoir cette information séparée par région administrative. Veuillez aussi séparer les ressources à l'enfance des ressources à l'adulte.
- Combien de RI non visées par la loi reçoivent une MSSAE
J'aimerais avoir cette information séparée par région administrative. » (*sic*).

Nous vous communiquons, sous l'onglet 1, les documents répondant à votre demande d'accès que nos recherches ont permis de repérer.

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard.

Veuillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur,

[REDACTED]

Robin Aubut-Fréchette

p. j. 2